

# **ADAPAR : Randonnées Pédestres Montagne 2020**

## **Dispositions particulières et spécifiques au Programme 2020**

### **Disposition principale :**

Les groupes seront limités à 10 participants (animateurs compris)

En conséquence, nous ne constituerons que 3 groupes au départ de chaque randonnée

Soit un encadrement global de 6 animateurs qui pourra être réduit à 4 dans certains cas

**L'inscription préalable pour participer à chaque sortie sera obligatoire (voir modalités ci-dessous)**

### **Matériel :**

En complément des équipements habituels requis pour participer aux randonnées

Chaque randonneurs doit être en possession

De masques

De gel ou liquide Hydro-alcoolique

De mouchoirs jetables ou papier absorbant

De sacs poubelles

Les collations et boissons sont personnelles

Venir avec vos chaussures de randonnées dans un sac particulier

Prévoir le nécessaire pour désinfecter le matériel avant et après la randonnée

**Cas particuliers pour l'usage des Talkies Walkies non nominatifs à désinfecter avant et après la sortie par l'animateur qui en a disposé la journée.**

**En fin de sorties le TW seront à désinfecter avant remise dans la valise de transport**

**Pendant la randonnée, les TW ne doivent pas être échangés entre animateurs**

### **Organisation des randonnées**

Randonnée uniquement par groupe de 10 personnes

Les groupes (3 maximum) seront organisés au point de départ

Les points de départ et les objectifs peuvent être différents pour chaque groupe conformément au programme.

Avant le départ de la randonnée, rappeler les gestes barrières et les règles de comportement durant la marche.

Pas de port du masque pendant la randonnée.

Respecter des distances de 2 à 5 m entre randonneurs successifs suivant la vitesse de marche

De front, sur les pistes larges, respecter une distance latérale de 1,5m entre randonneurs

Eviter tout contact physique et crachat

Dans le cas de deux groupes successifs sur le même parcours, les animateurs devront veiller à ne pas se rejoindre et à maintenir un écart d'au moins 100m entre les différents groupes

Lors des pauses, ne pas échanger de denrées ni de boissons ni de matériel.

### **Recommandations**

Pas de prêt de matériel

Augmenter les distances de sécurité (vigilance des serre-files) suivant les vitesses de progression

Attention à l'utilisation partagée des outils d'orientation (GPS, Boussole, tablette) et de communication (voir le cas des **Talkies Walkies**)

## **Covoiturage**

Les fiches de voitures seront à compléter avant le départ par le conducteur du Véhicule  
Cette fiche sera remise au responsable de l'activité ou au responsable de la sortie qui tiendra un listing global et archivera ces documents

**Seules 4 personnes pourront être véhiculées ensemble avec port du masque obligatoire.**

Les passagers d'un véhicule devront obligatoirement occuper le même siège à l'aller et au retour du lieu de départ de la randonnée.

Pas de changement de véhicule entre le trajet du matin et celui de retour en fin d'après-midi.

## **Dispositions particulières pour la pause déjeuner**

Pour l'emplacement de cette pause, il ne faut pas rester au point culminant ou au col mais rechercher un emplacement à l'écart afin de ne pas favoriser la proximité avec d'autres groupes

Cas le plus défavorable : Objectif unique pour nos différents groupes

Les animateurs devront veiller au respecter des distances entre participants d'un même groupe et gérer les distances entre les différents groupes

Si l'objectif est le but d'un seul groupe

Veiller uniquement aux distances entre les membres du groupe

## **Rassemblement à Bassens :**

Arriver 15 minutes avant l'heure de départ afin de faciliter l'organisation du covoiturage.

Portez un masque dès votre arrivée sur le lieu du rassemblement de Carrefour Bassens.

Et respecter les geste barrières avant le départ.

Regroupez vous en fonction du groupes auquel vous souhaitez appartenir pendant la randonnées.

Dans certains cas les covoitages seront distinct entre leG1 ou le G2.

Suivant les desiderata des inscriptions, le G1 ou le G2 seront dédoublés.

Les fiches de voitures seront à remplir avant chaque départ de Bassens et à remettre au responsable de l'activité ou au responsable de la sortie.

Chaque participant devra se rapprocher du responsable du covoiturage (Animateur désigné sur le programme) et du conducteur d'un véhicule pour être inscrit dans un véhicule.

Compte tenu des inscription préalable le covoiturage pourra être fait avant de parvenir à Bassens

## **Modalités d'inscription**

Par inscription sur le site Internet : [www.adapar.fr](http://www.adapar.fr)

Les inscriptions seront à faire sur la page de la sortie

Elles seront ouvertes à partir du dimanche soir 20 heures et seront closes le lundi à midi.

Les participants retenus recevront un mail ou SMS leur demandant de nous préciser par retour :

- le groupe auquel vous voulez participer et si vous assurer le covoiturage.

**Seuls les 30 premiers inscrits pourront participer à la sortie et recevront un mail de validité de leur inscription.**

**Sur le site Internet, pour chaque sortie, une page sera crée afin de regrouper toutes les informations concernant la sortie**

**(Nombre de groupes, Animateurs de chaque groupe, caractéristiques de la sortie :dénivelé cumulé, distance)**

Engagement de l'Adhérent à respecter les mesures préconisées et les dispositions particulières spécifiques à cette saison 2020		
<b>Nom :</b>	<b>Prénom</b>	<b>N° de licence</b>
<b>Date :</b>	<b>Signature</b>	
Un exemplaire complété et signé de ce document sera à remettre au secrétariat de l'ADAPAR		